

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

est le principal outil pour la mise en oeuvre de la politique sociale municipale au profit des habitants de Moncourt-Fromonville. Il est présidé par le maire, Maxime LABELLE et par son adjoint aux affaires sociales, Alain MORLAT. L'une des principales missions du CCAS réside dans la gestion des aides sociales légales (RSA, APA,...) et des aides sociales facultatives (par exemple aide exceptionnelle pour payer une facture d'électricité). Le CCAS gère différents services permettant de répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

**Permanence les mardis
après-midi
de 14h00 à 16h30 ou sur
rendez-vous**

**01 64 78 50 50 ou
mairie@moncourt-
fromonville.fr**



Accompagnement
des jeunes :
paiement de titres
de transport, aide
au permis de
conduire.



Attribution de bons
alimentaires aux
personnes en
grande détresse.



Attribution d'aides
financières après
épuisement des
autres dispositifs
(Fonds de Solidarité
Logement...).



Animations
proposées aux
séniors pour favoriser
le lien social : sorties

Avantages fiscaux : déduction des impôts à hauteur de 60 % pour les entreprises et de 66 % pour les particuliers.

La solidarité en action...

Aide au BAFA

Aide d'urgence

Aide à domicile (APA, MDPH)



Sortie en bus

Stages informatiques

Aide au transport des lycéens

Aide au permis de conduire



Aide énergie

Permanence PIMM'S

Cellule canicule et grand froid

Contact régulier avec les plus vulnérables

Commission permanente pour traiter les urgences



**OUI, je soutiens les actions de mon
centre communal d'action sociale**

20€

30€

50€

100€

Autre :

Je règle le montant de mon don par chèque à l'ordre du Trésor public à adresser au CCAS de ma commune ou à défaut à la Mairie pour le CCAS.

NOM : _____

Prénom : _____

Fait le : _____

À : _____

Signature :

Adresse : _____

Contact : _____
